

Outils d'estimation de la DGF 2020 à destination des Communes

Afin de vous aider à préparer votre budget, l'AMF vous propose, cette année encore, un outil d'estimation de la dotation forfaitaire de votre commune.

Cet outil, accessible exclusivement aux adhérents sur le site internet de l'AMF, vous permet d'obtenir rapidement et simplement une estimation du montant de votre dotation forfaitaire pour 2020 et d'en comprendre son évolution. Pour accéder à votre estimation rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.amf.asso.fr/m/dgf/accueil.php>.

En outre, l'AMF mettra en ligne à partir du 6 mars prochain, sur www.amf.asso.fr, un outil permettant à chaque intercommunalité adhérente d'obtenir une estimation de sa dotation d'intercommunalité et de sa dotation de compensation.

Pour toutes précisions sur cette estimation, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Finances de l'AMF à l'adresse suivante : finances@amf.asso.fr.